



Confinement : besoins des familles et enfants les plus fragiles

Par Hervé Guéry, directeur du Compas

Les effets du confinement sur les enfants et les jeunes seront différents selon les ménages ; telle est l'analyse relayée par l'ensemble des acteurs sociaux. Des familles modestes ne pourront pas accompagner leurs enfants de la même manière que celles disposant de revenus supérieurs, de logements plus grands ou d'une plus grande aptitude au soutien scolaire.

Afin de vous aider à mieux cibler – dès la sortie du confinement – ces ménages les plus en difficulté, le Compas vous fait partager ses outils uniques de connaissance et d'aide à la décision.

«Mesurer» la fragilité des enfants

Depuis six années déjà, le Compas alerte sur ces questions de « fragilité des enfants » et a pour cela créé un indicateur ©Compas déclinable sur tous les territoires, du quartier au niveau national¹.

Dans le cadre de travaux d'évaluation des dispositifs de réussite éducative, cet indice a été construit en collaboration avec des professionnels de terrain, dans l'objectif de mesurer les besoins d'un territoire et d'en suivre les évolutions dans le temps. Il peut être utilisé pour toutes les tranches d'âge, de la toute petite enfance à la fin de l'adolescence.

Intégré dans nos diagnostics, cet indicateur reçoit systématiquement une attention particulière à chaque présentation et suscite l'intérêt des participants, qu'ils soient élus ou professionnels de l'enfance (travailleurs sociaux, protection de l'enfance, CCAS, enseignants...).

1 / A l'exception des petites communes françaises pour lesquelles le niveau retenu sera le canton ou l'intercommunalité.

La crise sanitaire que nous traversons actuellement confirme la pertinence de cet indicateur. Des besoins nouveaux vont émerger dans les prochains mois et les effets du confinement se révéleront majeurs dans les territoires où le surpeuplement dans les logements est prononcé, l'accompagnement des parents à la scolarité de leur(s) enfant(s) est difficile, l'accès à internet est inexistant ou l'ordinateur absent du foyer.

L'indice de fragilité des enfants ©Compas s'appuie sur 7 facteurs de fragilités (et donc 7 indicateurs) pouvant se rencontrer au sein d'une famille :

- Être locataire d'un logement social ou collectif privé ancien approche le niveau de vie des ménages, l'absence de patrimoine immobilier et l'éventualité de vivre dans une copropriété dégradée ou du locatif privé « social de fait » ;

- Le surpeuplement du logement implique une difficulté pour la réalisation de ses devoirs à la maison ;

- **La monoparentalité** génère l'absence d'adulte lorsque ce parent seul travaille et augmente les difficultés dans l'exercice de la parentalité (élever seul ses enfants) ;

- **Une fratrie nombreuse** (3 enfants ou plus) traduit une moindre disponibilité pour chacun d'eux lorsque les deux parents ou le parent seul travaillent ;

- **La précarité de l'emploi** implique difficultés économiques et incertitudes ;

- **Le chômage, l'absence d'emploi**, est fortement corrélé à la pauvreté et augmente encore davantage les incertitudes quant à l'avenir économique du ménage ;

- **L'absence de diplôme des parents** implique davantage de difficultés dans le soutien scolaire apporté à ses enfants.

La grande majorité des enfants rencontrent l'un ou l'autre de ces critères. La fragilité n'apparaît donc pas lorsqu'un seul facteur est rempli, mais sitôt qu'ils se cumulent. Ainsi, dès qu'un enfant « cumule » 4 de ces 7 critères, il peut être considéré comme fragile². Cela ne signifie pas que l'enfant n'accédera pas à un parcours scolaire positif, mais que ses conditions de réussite sont moins favorables que celles des autres enfants. Pour les améliorer et donner les mêmes chances à tous, il est nécessaire que les politiques publiques soient pro-actives en direction de ces enfants en coordonnant les acteurs de la réponse de manière à mettre en place des actions adaptées aux différentes situations.

C'est la fonction de cet indicateur : « **informer et alerter** ». Il s'intègre parfaitement dans une dimension de veille sociale.

Les apports de l'indice de fragilité des enfants ©Compas

Cet indice est basé sur quatre grandes dimensions que sont le logement, les ressources potentielles du ménage, l'emploi des parents et le niveau de formation des adultes du ménage. Il permet ainsi d'aborder les questions liées au surpeuplement, à l'absence de réseaux de proximité, à la pauvreté des ménages mais aussi aux difficultés des parents dans l'aide scolaire à leurs enfants. Apparaît assez nettement dans l'usage de cet indicateur la combinaison

2 / En effet, pris individuellement, les indicateurs n'indiquent pas une fragilité à eux seuls. C'est le cumul de ces indicateurs qui détermine la « fragilité de l'enfant ».

de ces différents facteurs de risques pour beaucoup d'enfants. Ainsi, le surpeuplement se conjugue bien souvent avec l'absence de ressources et de diplôme des parents et concerne des enfants concentrés sur un même territoire, un même quartier. Objectivant cette réalité, cet indicateur offre ainsi la possibilité aux acteurs du social de prioriser territorialement les réponses à apporter (soutien scolaire, aide financière, équipement et formation informatique, lieu d'implantation des espaces numériques pour adultes mais aussi enfants et adolescents).

L'atout supplémentaire de cet indice est qu'il peut être suivi dans le temps³. Observer sa dynamique permet ainsi de mesurer l'évolution du chômage, de la précarité de l'emploi, de la pauvreté... territoire par territoire, de l'intercommunalité aux quartiers.

Confinement, surpeuplement des logements et fragilité des enfants

La crise du Covid-19 aura mis en évidence l'importance des effets liés au surpeuplement des logements⁴.

Depuis la fin des années 60, la baisse régulière du nombre de personnes par logement se combine à l'augmentation du nombre de grands logements. Ainsi, selon le dernier recensement de la population de l'Insee, 35% des ménages seulement ont au moins un enfant à domicile alors que ce taux était de 43% il y a 25 ans. Parallèlement, la part des résidences principales de 5 pièces et plus est passée de 29 à 35% soit 4,6 millions de très grandes résidences principales en plus pour 730 000 familles⁵ en moins.

Le nombre de logements sous peuplés s'accroît donc fortement, le vieillissement de la population expliquant principalement cette dynamique.

Parallèlement, la baisse continue de la part des logements surpeuplés ne traduit pas tant une meilleure adaptation de l'offre de logements aux besoins qu'une modification de la structure des ménages, leur taille ayant tendance à diminuer.

3 / Ainsi, il est remis à jour annuellement grâce aux données du RP de l'Insee et une comparaison est possible avec la valeur observée 5 années avant.

4 / C'est-à-dire vivre dans un logement où le nombre de pièces n'est pas adapté à la taille des ménages. Le mode de calcul prend en considération le nombre de personnes mais aussi l'âge des enfants, le nombre d'enfant(s) et leur sexe (un garçon et une fille, si l'un a plus de 7 ans ne peuvent pas être dans la même chambre par exemple).

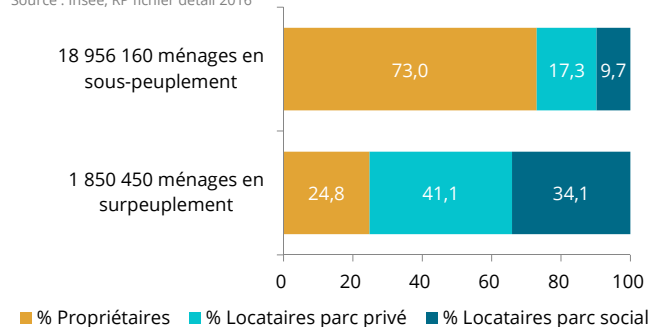
5 / Ménages avec au moins un enfant.

Pour autant, le surpeuplement interroge nos politiques publiques - notamment éducatives - du fait qu'il ne concerne quasi-uniquement que les familles. En effet, plus de trois situations de surpeuplement sur quatre sont des familles avec enfant(s), le dernier quart relevant de situations dites complexes (plusieurs familles vivant sous le même toit, colocations, co-occupations). Et les familles monoparentales restent particulièrement exposées aux situations de surpeuplement : alors qu'elles représentent un quart des 1,4 millions de familles au niveau national, 36% vivent dans un logement trop petit.

C'est dans le parc locatif que se retrouve la quasi-totalité des situations de surpeuplement. En effet, alors même que 58% des ménages sont aujourd'hui propriétaires de leur logement, ils ne représentent que 25% des situations de surpeuplement et 73% des logements sous occupés. A l'opposé 41% des ménages en surpeuplement sont des ménages vivant en locatif privé et 34% en locatif social : la surreprésentation est manifeste dans les deux cas.

Le peuplement des logements par statut d'occupation - France métropolitaine

Source : Insee, RP fichier détail 2016



D'un territoire à l'autre, la situation du surpeuplement est donc très variable. Elle peut être de 40% en Guyane ou de près de 25% en Seine Saint-Denis mais seulement de 2% dans le Cantal ou le Finistère.

Aussi, la situation du surpeuplement dépend-elle de plusieurs phénomènes :

- **La tension autour du coût du logement** explique une grande partie des situations de surpeuplement. Ainsi, la région Ile de France est de loin celle où le surpeuplement est le plus important puisque concernant 15% des ménages. Viennent ensuite les régions PACA Grand Sud, Corse et Auvergne Rhône Alpes (cette dernière enregistrant néanmoins des taux beaucoup plus faibles). A l'opposé, la Bretagne ferme la marche avec très peu de situations de surpeuplement (2,5%).

- **La réalité sociale** contribue également fortement au surpeuplement. En Ile-de-France, les deux départements les plus exposés au surpeuplement sont la Seine Saint-Denis et le Val-de-Marne, devant Paris ; tout comme les régions du Nord et celles des DOM.

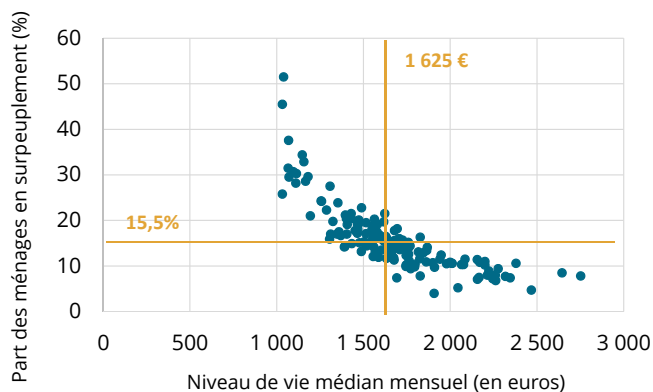
Dès lors, il n'est pas surprenant d'observer que parmi les 48 communes de 80 000 à 200 000 habitants, celles d'Aubervilliers, Saint-Denis (93), Aulnay-sous-Bois, Argenteuil et Nanterre sont les plus concernées par le surpeuplement. Après ces grandes villes d'Ile de France, viennent Saint-Paul et Saint-Denis de la Réunion ainsi que Fort-de-France. A l'opposé, les villes les moins concernées par le surpeuplement sont Cherbourg, Brest ou Angers.

Les disparités territoriales en termes de surpeuplement sont d'autant plus marquées que le niveau géographique d'observation est fin.

Parmi les communes de plus de 200 000 habitants et à l'exception de Paris, Nice enregistre le plus fort taux de surpeuplement. C'est la tension sur le logement (et donc le coût qui en résulte) qui explique en partie les difficultés rencontrées, notamment par les familles, pour accéder à un logement dimensionné à leur besoin. Le graphique ci-dessous croise le niveau de vie médian⁶ pour chacun des quartiers de la ville (Iris⁷) avec le taux de ménages en situation de surpeuplement.

Surpeuplement et niveau de vie médian mensuel - Ville de Nice

Source : Insee RP et Filosofi 2016, traitement et calculs ©Compas



6 / Le niveau de vie intègre l'ensemble des revenus d'un ménage (prestations sociales incluses et déduction faite de l'impôt sur le revenu et de la CSG) et tient compte de la composition du foyer. Le niveau de vie médian mensuel est le niveau de vie du niçois situé au centre de la distribution des niveaux de vie de Nice : il y a autant de ménages moins aisés que lui que de ménages plus aisés que lui.

7 / Iris : îlot regroupé pour l'information statistique. Il s'agit du plus petit niveau géographique permettant d'avoir des données statistiques fines partageables entre partenaires et cela dans le respect de la protection des individus

Si tant est qu'il soit nécessaire de le démontrer, ce graphique illustre l'étroite relation entre niveau de vie et surpeuplement puisque très peu de quartiers niçois dérogent à cette logique : plus les ménages sont aisés et moins le surpeuplement est important. Les iris (quartiers) situés dans les cadrans Nord-Est et Sud-Ouest de ce graphique sont très peu nombreux et surtout très proches des valeurs de la ville de Nice dans son ensemble. A l'inverse, les points situés dans les cadrans Nord-Ouest ou Sud-Est sont nombreux et leur éloignement aux valeurs niçoises est très important.

Le surpeuplement entrave fortement la réussite éducative des enfants et des adolescents : cohabiter entre frère et sœur dans une même chambre, a fortiori à des âges différents, rend plus difficile la réalisation des devoirs. Le graphique ci-dessus montre une forte corrélation (inversée) entre revenus et surpeuplement et ajoute aux difficultés d'apprentissage liées au manque d'espace personnel de travail, des difficultés économiques privant certaines familles d'un accès à internet ou de matériels informatiques adaptés (tablettes, ordinateurs, imprimantes, scanners, ...).

En plus de l'absence d'accès internet (en dehors d'un éventuel smartphone), l'aptitude à aider ses enfants dans leur progression scolaire (à remplacer l'enseignant tout simplement) est fortement liée au niveau de formation des parents. Il en est de même avec les autres composants de l'indice de fragilité des enfants (monoparentalité, chômage ou précarité de l'emploi) : ils s'inscrivent comme autant de « marqueurs » de difficultés potentielles qui, lorsqu'ils se cumulent, deviennent sources de fragilité pour les enfants. Cet indicateur ©Compas et son mode de calcul permet ainsi de faire apparaître les situations les plus difficiles.

L'indice de fragilité des enfants - illustration Marseillaise

De par l'importance de sa population, Marseille offre la possibilité de croiser des réalités sociales extrêmement diverses. En effet, les quartiers parmi les plus pauvres de France côtoient ceux les plus riches⁸. Cette disparité permet d'analyser une diversité des situations susceptibles de se rencontrer dans toutes les villes françaises.

8 / Estimé à partir du niveau de vie médian des iris, le 2ème iris le plus pauvre et le 2ème le plus riche de France sont à Marseille.

Parmi les 188 000 enfants de moins de 18 ans vivant à Marseille, selon le RP 2016 de l'Insee, 55 000 réunissent au moins 4 des 7 indicateurs de fragilité retenus, soit un taux de 30%.

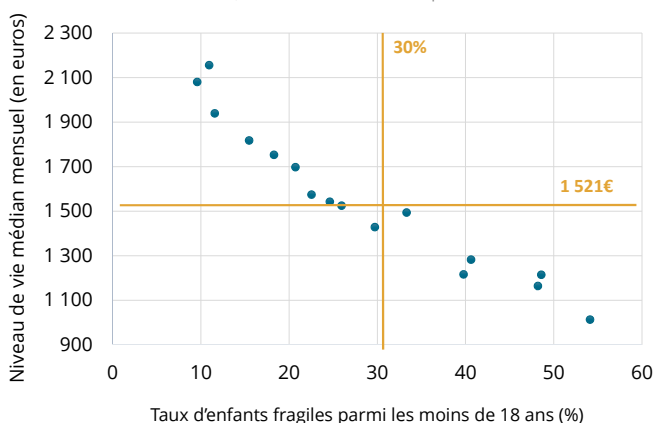
Par arrondissement, les valeurs sont extrêmement diverses : le taux varie de 9,6% pour le 7ème arrondissement à 54,1% pour le 3ème.

Pour Marseille dans son ensemble, l'indice est le plus fort pour les enfants de 6 à 10 ans et le plus faible pour les moins de 2 ans ; dans le 3ème arrondissement, près de 60% des enfants de 6 à 10 ans cumulent au moins 4 des 7 facteurs de fragilité.

La corrélation entre le niveau de vie des quartiers et l'indice de fragilité des enfants est parfaite ainsi que l'illustre le graphique ci-dessous où chacun des points représente un des 16 arrondissements marseillais.

Fragilité des enfants et niveau de vie médian mensuel des ménages - Arrondissements de Marseille

Source : Insee RP et Filosofi 2016, traitement et calculs ©Compas



L'analyse infra-communale de cet indice permet également de mettre en évidence de fortes oppositions entre arrondissements.

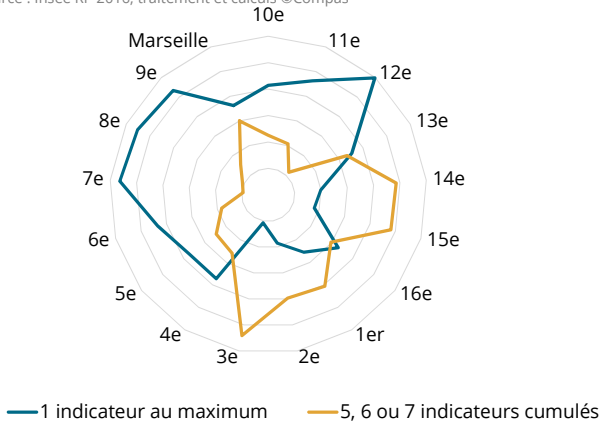
Le graphique ci-après juxtapose, pour chaque arrondissement, la proportion d'enfants ne présentant aucune difficulté socio-économique⁹ avec celle des enfants en situation de vulnérabilité¹⁰. Il illustre les fortes disparités au sein de la cité phocéenne puisque seuls 3 arrondissements (13ème, 16ème et dans une moindre mesure le 4ème) enregistrent autant d'enfants considérés comme « non fragiles » que d'enfants vulnérables. Cet équilibre traduit une mixité sociale présente uniquement au sein de ces 3 quartiers.

9 / La courbe bleue du graphique, réunissant la part des enfants avec au plus un facteur de fragilité de chaque arrondissement marseillais.

10 / C'est-à-dire les enfants cumulant au moins 4 des 7 indicateurs de fragilité, proportions représentées par la courbe rouge sur le graphique.

L'indice de fragilité des mineurs : des oppositions fortes entre les arrondissements de Marseille

Source : Insee RP 2016, traitement et calculs ©Compas

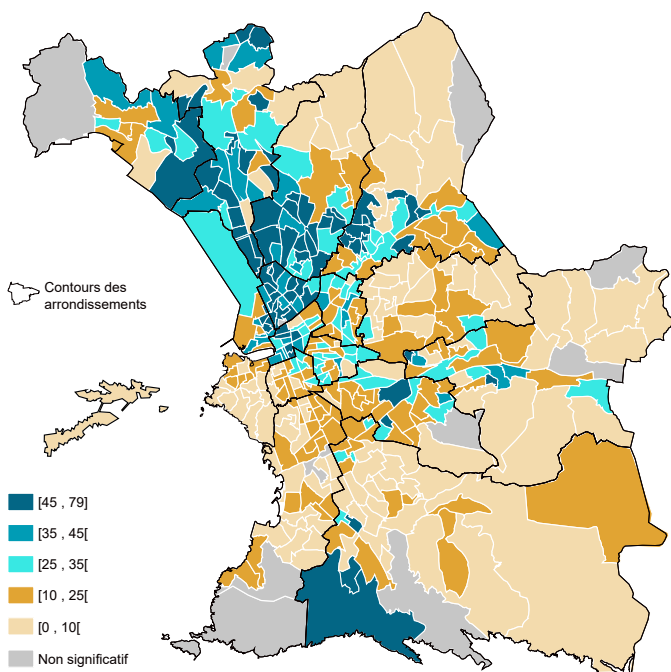


Tous les autres arrondissements se caractérisent soit par une sur-représentation des enfants sans fragilité (les 7ème, 8ème et 12ème), soit par une très nette sur-représentation des enfants en situation de grande vulnérabilité (les 3ème, 14ème et 15ème, Marseille Nord).

La carte ci-dessous met en évidence une très nette dissociation entre les iris du Nord de Marseille et ceux du Sud et, à quelques exceptions près, de l'Est. Elle illustre l'impossible mixité sociale dans chacun de ces quartiers, avec des effets induits dans les quartiers Nord en termes d'absence de réseaux ou de soutiens de proximité (entraides dans le cadre de la parentalité ou de la réussite scolaire par exemple).

Taux d'enfants fragiles parmi les moins de 18 ans (%) - Iris de Marseille

Source : Insee RP 2016, traitement et calculs ©Compas



Indice de fragilité et COVID-19

Cet indice de fragilité permet aux collectivités locales (CCAS, centres sociaux, acteurs de la politique éducative, de la politique de la ville ...) de mieux appréhender les effets du confinement sur les enfants de leur territoire. Il peut être décliné et analysé commune par commune, EPCI par EPCI et quartier par quartier. Il permet de mieux appréhender les publics qui, au sortir du confinement, n'auront pas eu les mêmes chances que les autres. Cet indicateur permet ainsi de repérer vers quelle tranche d'âge, auprès de combien d'enfants et surtout sur quels territoires il conviendra d'orienter prioritairement ses actions. Ces interventions pourront être ciblées autant sur le rattrapage scolaire des jeunes (quels relais de l'éducation nationale de la part des collectivités locales¹¹ ?) que sur la parentalité pour laquelle des besoins nouveaux pourront apparaître dans les mois à venir (des fonctions parentales plus difficiles à exercer suite au confinement pour des grandes familles dans de petits logements). Là aussi, l'indicateur de fragilité des enfants pourra permettre de mieux appréhender l'ampleur des besoins mais aussi de mieux caractériser les ménages concernés.

Les enjeux de l'accès au numérique, qui bouleversent actuellement la vie de tous les ménages français, mêmes équipés et formés, devront également être abordés. Accompagner et (in)former les parents pour qu'ils puissent exercer pleinement leurs fonctions parentales (suivi des devoirs, ...), équiper les enfants de ménages modestes ou présentant un fort indice de fragilité, développer des plateformes de proximité numérique - au plus près des « poches » d'enfants fragiles - sont sans doute des actions à déployer dans les mois qui viennent. Des salles d'écoles ou des centres sociaux inutilisés pourraient se transformer temporairement en espaces de formation, d'accompagnement ou de mise à disposition de matériel (prêts, dons, ...) en collaboration avec l'éducation nationale.

Les travaux menés par le Compas sur de nombreux territoires mettent en évidence le sous usage des politiques publiques par les ménages les plus fragiles. Les études habituelles et souvent trop rapides, reposant sur l'application de quotients familiaux permettant une facturation au regard du niveau de vie du ménage, ne révèlent pas que les familles pauvres coûtent beaucoup moins cher aux collecti-

11 / Sans se substituer bien évidemment, mais avec d'autres outils tels que des relais associatifs, du bénévolat, pendant les vacances scolaires par exemple ...

vités locales que les familles plus aisées du fait d'un usage moindre des services publics peu de recours à la restauration scolaire, aux modes de garde, peu d'usage des actions culturelles¹², des musées, des équipements sportifs¹³, peu de voyages scolaires, Aucun ménage ne paye le coût réel de la prestation dont il bénéficie car la collectivité prend en charge systématiquement une part de ce coût. Un enfant qui n'utilise pas un service ne représente aucune charge pour une collectivité. Il est alors important pour ces collectivités d'analyser ce que représente ce « non recours » aux politiques publiques locales. L'Analyse des Besoins Sociaux ou l'évaluation des politiques publiques locales doivent permettre de faire apparaître ces écarts et surtout d'envisager les possibilités de les réduire en développant en particulier des réponses spécifiques à l'intention de ces familles et enfants que l'indice de fragilité aura mis en évidence.

12 / Ecoles de musique, conservatoires, ...

13 / Dans les territoires les plus pauvres, la part des enfants ou adultes licenciés dans un club est beaucoup plus faible que dans les territoires où les ménages sont les plus aisés.

Une veille sociale à développer localement

La crise sanitaire actuelle exacerbe les besoins repérés auparavant. Il faut dès maintenant anticiper et commencer à travailler ensemble pour mieux cibler les ressources existantes.

C'est la fonction de veille sociale qui doit être développée localement. Mais pour cela il importe que les acteurs puissent, autour d'un diagnostic partagé, mutualiser leurs interventions. Entre services d'une ville, d'une intercommunalité, centres sociaux, partenaires institutionnels, associatifs, il est nécessaire de partager les constats et surtout de mieux se coordonner (dans un contexte où les ressources ne seront malheureusement sans doute pas à la hauteur des besoins ici recensés).

Hervé Guéry, directeur du Compas

Sources : Insee, RP et Filosofi 2016, retraitement et calculs ©Compas

Références :

- 200 communes par an accompagnées par le Compas (ABS, diagnostics de territoire, Observatoire social...)
- [Cabestan](#), outil en ligne ©Compas d'observation innovant pour la connaissance des dynamiques territoriales

Publication du bureau d'études Compas, spécialiste du développement social local

ISSN : 2267-9103

Directeur de la publication : Hervé Guéry

Auteur du n°24 : Hervé Guéry

Ont participé à ce numéro : Marie-Line Luquet, Sandy Morice, Stéphanie Bigo, Violaine Mazery

Nous contacter :

contact@compas-tis.com

Tél. : 02 51 80 69 80

Nantes - Paris - Strasbourg

Nous suivre :

 @compas_infos

 @Compas

 **compas**

www.lecompas.fr